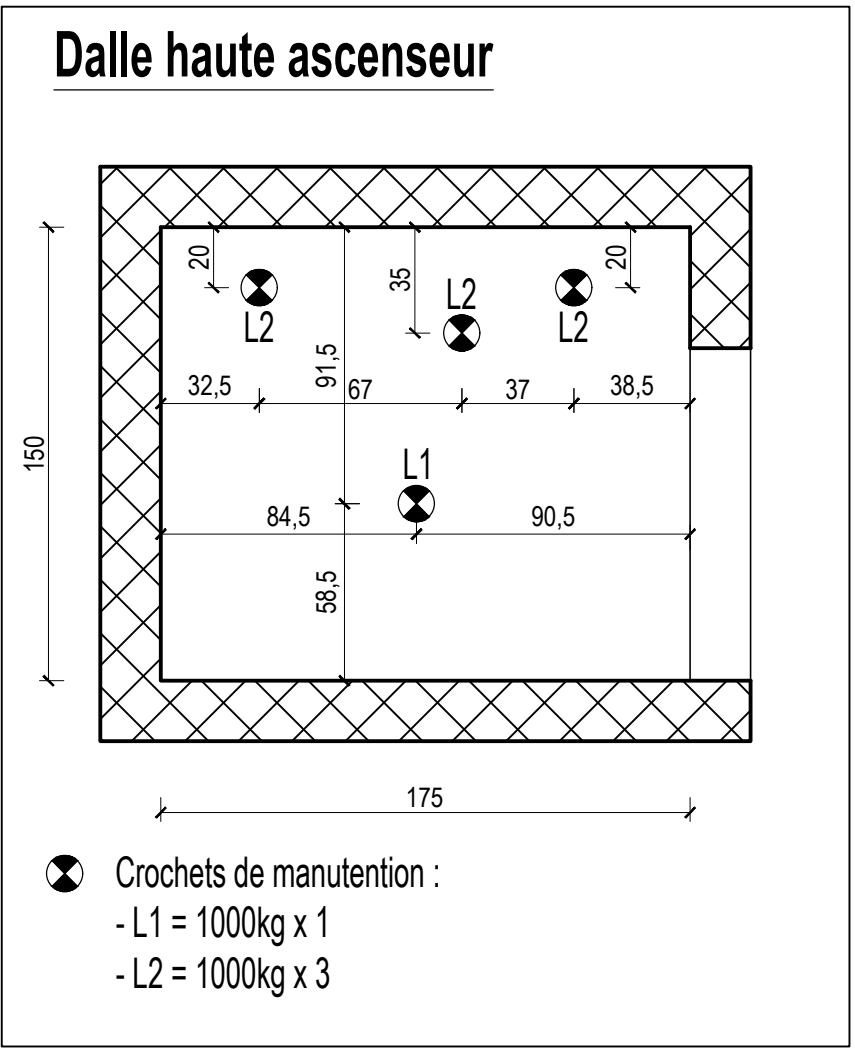




- NOTA:**
- Les murs ne sont pas auto-stables et devront être contreventés par la charpente.
 - Prévoir chaînages horizontaux et/ou rampants en tête des murs.
 - Prévoir réservations + rebouchages pour passage pannes charpente.

NIVEAU DE REFERENCE +0,00

-  RESERVATION POUR PANNE CHARPENTE
 ±0,00 NIVEAU D'ARASE MUR
 (+0,00) NIVEAU FOND DE RESERVATION

NIVEAU $\pm 0,00$ = NIVEAU -0,40 / EXISTANT RDJ

LEGENDE :

- | | | | | | |
|---|----------------------|---|---|---|---|
|  | Murs Blocs à bancher |  | Impact niveau supérieur maçonnerie |  | Impact niveau supérieur blocs à bancher |
|  | Murs Blocs Creux |  | Impact niveau supérieur blocs à bancher / poteaux | | |
|  | Poteau BA |  | Terrasse étanchée DSP | | |

HYPOTHESE :

Suivant rapport de sol **ALIOS N° AUR2410103 ind A** (G2 Phase AVP du 08/04/2024):

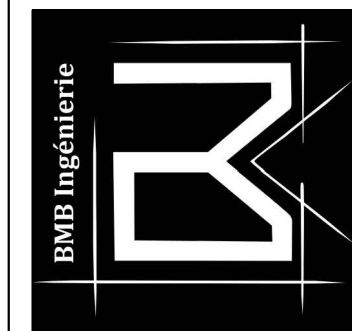
- Contrainte de sol : 0,1 MPa (ELS)
- Les fondations seront de type superficielles par semelles filantes et/ou isolées ancrées sous les remblais et les sols remaniés, à partir de -1,00m de prof./sol actuel ou sol fini éventuellement au plus défavorable, au sein des argilles sableuses/argiles limonneuses.
- Traitement du niveau bas RDJ par dallage sur hérisson soigneusement compacté:
 - EV2 > 50Mpa
 - EV2/EV1 < 2,2
- Ouvrages extérieures en dalle portée

Béton:

- Façade : XS1 C30/37
- Intérieur : XC1 C25/30

Paramètres sismiques:

- St JEAN DE LUZ: zone sismique 3
- Catégorie d'importance II
- Classe de sol : E
- Paramètres de sols : 1,8



VILLA " YA SEOU"
64500 SAINT JEAN DE LUZ

RENOVATION D'UNE VILLA

ELEVATIONS R+2

FORMES, COUPES, ELEVATIONS

[illegible]

Ces plans sont la propriété du B.E.T. B.M.B. et ne peuvent servir que pour le chantier cité ci-dessus.
En cas de contradiction entre les plans structures et les plans architectes, seuls les plans architectes prévalent.